LES PRONOMS ANAPHORIQUES ADVERBIAUX EN ET Y : DE LA TRANSGRESSION D'UNE RÈGLE À UNE REPRÉSENTATION RÉFÉRENTIELLE CONFLICTUELLE EN FRANÇAIS CLASSIQUE /THE ANAPHORIC ADVERBIAL PRONOUNS EN AND Y: FROM THE TRANSGRESSION OF A RULE TO A CONFLICTUAL REFERENTIAL REPRESENTATION IN CLASSICAL FRENCH / PRONUMELE ANAFORICE ADVERBIALE EN ŞI Y: DE LA TRANSGRESIA UNEI REGULI LA REPREZENTAREA REFERENŢIALĂ CONFLICTUALĂ ÎN FRANCEZA CLASICĂ¹

Résumé: La référence pronominale a toujours constitué un des traits les plus marquants de la langue du XVIIème siècle. Les études sur les pronoms anaphoriques représentants portent essentiellement sur le rapport qui unit l'anaphorique à son antécédent contextuel. Ce rapport n'est pas toujours facile à établir étant donné que dans certaines situations référentiellement ambiguës le rattachement de l'expression anaphorique pronominale à l'antécédent visé, présent dans le contexte linguistique immédiat, pose problème et intervient directement sur l'intelligibilité de l'énoncé et sur la cohérence de l'ensemble du texte. C'est en particulier dans ce sens que s'articulera notre travail portant sur le fonctionnement référentiel des pronoms en et y en français classique. Nous essaierons de démontrer que ces deux pronoms, dans leur acception anaphorique, échappent à la catégorisation que les remarqueurs visent à instaurer au sein de l'usage limitant leur fonctionnement référentiel assez libre. En d'autres termes, nous démontrerons que la catégorisation des pronoms anaphoriques adverbiaux en et y, qui selon les règles établies doivent référer exclusivement à l'inanimé, n'est pas appliquée dans l'usage et que ces deux pronoms renvoient indifféremment à un antécédent ayant le trait sémantique [Humain] ou [Non-humain]. Cette opposition régissant le fonctionnement référentiel de la majorité des pronoms anaphoriques, entre autres les termes en qu-, confère à ces deux pronoms une particularité fonctionnelle spécifique au sein des textes classiques. Notre but, dans ce travail, consistera à prouver que la transgression de la règle linguistique, censée réglementer le fonctionnement référentiel libre des pronoms adverbiaux en et y, instaure indûment des déviations dans l'usage et des conflits quant à l'interprétation référentielle du rapport anaphorique unissant pronom et antécédent.

Mots-clés: anaphore, pronom anaphorique, ambiguïté référentielle, opposition sémantique, trait sémantique, antécédent, transgression, conflit...

Abstract: Pronominal reference always constituted one of the most notable features of the language of the XVIIth century. Studies on pronouns anaphoric representatives concern principally the report which joins the anaphoric with its contextual antecedent. This report is not always easy to establish given that in some situations ambiguous the unification of anaphoric pronominal expression with the aimed, present antecedent in immediate linguistic context, poses problem and intervenes directly on the intelligibility of swording and on the coherence of the whole text. It is especially in this sense that will articulate our job concerning the referential functioning of pronouns there and there in French classic. We will try to show that these two pronouns, in their anaphoric acceptation, avoid the categorisation at which remarqueurs aims at instituting within the usage limiting their rather free referential functioning. In other words, we will show that the categorisation of pronouns anaphoriques adverbial there and there, who according to the rules established have to consult the inanimate exclusively, am not applied in the usage and which these two pronouns return indifferently to an antecedent having semantic feature [Human being] or [Non-human being]. This opposition governing the referential functioning of the majority of the pronouns anaphoric, between others terms there qu-, confers on these two pronouns a specific functional feature within the classical texts. Our

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Achraf Ben Arbia, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan, ISSH de Jendouba, Tunisie, achrafbenarbia30@yahoo.com

purpose, in this job, will consist in proving that the transgression of the linguistic rule, supposed to regulate the referential functioning free from adverbial pronouns there and there, institutes diversions unduly in usage and conflicts as for the referential interpretation of the report anaphoric joining pronoun and antecedent.

**Keywords**: anaphora, pronoun anaphoric, referential ambiguity, semantic opposition, semantic feature, antecedent, transgression, conflict ...

#### Introduction

Résoudre les rapports anaphoriques au sein des textes du XVIIème siècle constitue aujourd'hui pour le lecteur moderne une tâche qui suggère le recours à différents niveaux d'interprétation référentielle. En d'autres termes, assigner un pronom anaphorique à son propre antécédent devrait faire appel à d'autres processus interprétatifs, outre le principe de proximité<sup>1</sup> largement prôné par les remarqueurs de la période classique. Selon ce principe, l'antécédent d'une expression anaphorique pronominale est généralement le GN le plus proche situé dans le contexte linguistique immédiat en dépit de la présence d'autres antécédents concurrents qui peuvent eux aussi prétendre à ce rôle. C'est le problème majeur que pose la gestion des pronoms anaphoriques au sein des textes classiques. Ce problème que nous avons soulevé et que nous analyserons davantage dans la suite de ce travail génère d'autres problèmes de la référence pronominale qui ne sont pas moins importants. Dans ce sens, la catégorisation des pronoms anaphoriques est un autre phénomène caractéristique de la gestion des pronoms anaphoriques au sein des textes classiques. Classer les pronoms représentants en pronoms référant à l' [Humain] et en pronoms renvoyant au [Non-humain] fait apparaître différentes prises de position souvent contradictoires. Ces contradictions, au lieu de faciliter la résolution référentielle des rapports anaphoriques, ne font que multiplier les ambiguïtés lors du rattachement d'un pronom anaphorique à son antécédent. Même si les règles linguistiques restreignant les libertés dans l'usage des pronoms anaphoriques existent, leur application s'avère limitée et les infractions à la norme de netteté et de clarté exigée tout au long du siècle demeurent consistantes dans l'usage. En tenant compte du fonctionnement référentiel des pronoms anaphoriques adverbiaux en et y au sein des textes du XVIIème siècle, nous essaierons de démontrer dans ce travail que la transgression de la règle limitant la référence de ces deux pronoms au [Non-humain] n'est autre que source d'ambiguïté référentielle au sein des textes classiques étant donné que ces deux termes représentants renvoient indifféremment à l' [Humain] comme au [Non-humain] tout au long du XVIIème siècle. Cette liberté référentielle dont jouissent en et y entraîne un rapport conflictuel entre deux antécédents concurrents présents dans le même énoncé et éligibles par le même pronom anaphorique. Ce type d'ambiguïté référentielle assez récurrent au sein des textes classiques entrave toute interprétation référentielle univoque et laisse le décodeur perplexe quant à l'antécédent visé par l'expression anaphorique pronominale ambiguë.

# 1. La catégorisation des pronoms en et y: l'opposition sémantique structurant le fonctionnement référentiel de en et y anaphoriques

Catégoriser sémantiquement le système des pronoms anaphoriques en français classique consiste en particulier à répertorier les pronoms représentants en pronoms référant à l' [Humain] et en pronoms renvoyant au [Non-humain]. Certes, cette classification d'ordre sémantique diffère d'un remarqueur à un autre concernant souvent la même catégorie de pronoms anaphoriques comme par exemple les termes en qu- (Fournier, 1998: pp. 4-12), mais elle tend vers l'unicité pour d'autres types de pronoms, comme les pronoms adverbiaux en et y.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Fournier N., 1998, « Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent », Colloque international, *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Textes édités par Janine Baudry et Philippe Caron, Presses Universitaire de Limoges, p. 191.

### a- L'opposition sémantique : [Humain] vs [Non-Humain]

Cette opposition sémantique régit en général le fonctionnement sémantique de la majorité des pronoms anaphoriques. Mais elle est plus particulière pour certains pronoms par rapport à d'autres. C'est le cas des pronoms adverbiaux en et y qui ont fait l'objet de plusieurs restrictions de la part des grammairiens et des remarqueurs du XVIIème siècle. Ces restrictions visent toutes à unifier le fonctionnement référentiel de ces deux pronoms. En tenant compte de l'indétermination sémantique animé/inanimé caractérisant l'ensemble des pronoms anaphoriques, les grammairiens et les remarqueurs de la période classique travaillent entre autres sur la catégorisation des pronoms adverbiaux en et y. Cette catégorisation s'oriente essentiellement vers la classification de ces deux pronoms parmi les pronoms anaphoriques qui réfèrent exclusivement à un antécédent ayant le trait sémantique [Non-humain]. Comme nous l'avons déjà signalé cette restriction d'ordre sémantique touche l'ensemble des pronoms anaphoriques représentants et apparaît nettement dans les règles formulées tout au long du siècle. A titre d'exemple, Vaugelas affirme, concernant le fonctionnement référentiel du pronom relatif qui, construit avec une préposition, que : « qui au génitif, datif et ablatif, en l'un et en l'autre nombre ne s'attribue jamais qu'aux personnes. Par exemple, c'est un cheval de qui j'ai reconnu les défauts, un cheval à qui j'ai fait faire de grandes traites, pour qui j'ai pensé avoir querelle. Je dis qu'en tous ces trois cas au singulier et au pluriel c'est une faute de dire qui, parce qu'on ne parle pas d'une personne et qu'il faut dire un cheval dont j'ai reconnu les défauts / auquel j'ai fait faire de grandes traites et pour lequel j'ai pensé avoir querelle. Ce n'est pas que quelques uns n'approuvent qui en ces exemples, mais c'est contre l'opinion commune. » (Vaugelas, C., Favre De, 1647, Remarques sur la langue française, p. 55, éd. J. Streicher, Paris, Droz, 1934)

Voulant régulariser l'usage des pronoms anaphoriques et éliminer les équivoques dues en particulier à l'opposition sémantique [Humain] vs [Non-Humain] qui structure le fonctionnement référentiel des termes de reprise tout au long de la période classique, il ajoute que :

« le plus grand de tous les vices contre la netteté, ce sont les équivoques dont la plupart se forment par les pronoms relatifs, démonstratifs et possessifs ; les exemples en sont si fréquents dans nos communs écrivains, qu'il est superflu d'en donner, néanmoins comme ils font mieux entendre les choses, j'en donnerai un de chacun ; du relatif, comme *c'est le fils de cette femme qui a fait tant de mal*. On ne sait si ce *qui* se rapporte à *fils* ou à *femme*, de sorte que si l'on veut qu'il se rapporte au *fils*, il faut mettre *lequel*, au lieu de *qui*, afin que le genre masculin ôte l'équivoque. » (Vaugelas, C., Favre De, 1647, *Remarques sur la langue française*, p. 55, éd. J. Streicher, Paris, Droz, 1934)

A l'instar des pronoms relatifs, des possessifs et des démonstratifs, les pronoms adverbiaux en et y, en tant qu'anaphoriques, ont fait l'objet de plusieurs prises de position quant à leur catégorisation sémantique. Dans ce sens, Bouhours (1675 : 266) signale à propos du fonctionnement pronominal de en et de dont que :

« quand ces deux mots tiennent lieu de pronoms en notre langue, on ne les met guère que pour des génitifs, ou des ablatifs. L'exemple le fera entendre ; il n'y a que les Héros dont on admire toutes les actions ; il est mon ami, mais je n'en suis pas content. En est mis là pour de lui, et dont pour desquels. Ce serait mal dit, le zèle dont il a parlé : il faut dire, le zèle avec lequel il a parlé, parce qu'on dit parler avec zèle, et non pas de zèle. On ne dirait pas aussi par la même raison, il avait de bonnes troupes, il en a gagné la bataille, pour dire, qu'il a vaincu avec ses troupes. » (Bouhours, D., 1675: 266).

Oudin postule dans sa Grammaire rapportée au langage du temps (1648) que :

« en relatif dénote la personne, la chose, la portion, et le lieu : par exemple, qu'avez-vous tiré de vostre Maistre ?, j'en ay tiré quatre escus : que dites-vous de cela ? je n'en dy rien : venez-vous de la ville ? j'en vien ; et ainsi des autres : v. g. avez-vous de ce vin-là ? j'en ay. » (Oudin, A., 1632: 122).

Il ajoute concernant le fonctionnement anaphorique de y que : « cette particule relative indéclinable ne s'applique qu'au lieu des prépositions, rapportant l'endroit ou la chose, selon les constructions où elle se rencontre : nous y sommes sujets ; vous y estes propres ; vous y contredisez ; est-il au logis ? owy il y est ; va-t-il à l'Eglise? Il y va. Elle est corrélative de à, à la, au, et par exemple, est-il à la maison ? owy il y est, etc. » (Idem, p. 121).

La remarque de Maupas (1607) concernant le fonctionnement pronominal de en et de y sert d'appui pour ses successeurs, entre autres Oudin (1632) et Bouhours (1675). Pour lui y:

« est particule relative approchant de la nature du cas datif, laquelle rapporte ou le lieu, ou la chose dont a été faite préalable mention. *Va au marché : Bien j'y vay. Ton maistre est-il au logis ? ouy, il y est, ou il n'y est pas.* » (Maupas, Ch., 1607, *Grammaire et syntaxe française*, Orléans, Olivier Boynard et Jean Nyon, Reprod. Genève, Slatkine reprints, 1973, p. 154).

Il postule également, dans sa *Grammaire et syntaxe française*, que : « *En*, aussi devant les verbes est une relative, mais devant d'autres parties d'oraison, on sait assez qu'elle est une préposition extrêmement fréquente. Etant donc devant un verbe elle rapporte ou le lieu ou la chose. *Viens-tu de la maison ? ouy, j'en vien*, ou, *non je n'en vien pas. Prestez-moy de l'argent, si vous en avez. Je n'en ay point, si j'en avois je vous en presterois.* » (Idem, pp. 155-157)

Au sein de l'usage, l'emploi de *en* et *y* comme anaphoriques fait généralement écho avec les consignes des remarqueurs et des grammairiens du XVII<sup>ème</sup> siècle qui visent tous, tout comme Maupas (1607), Oudin (1632) et Bouhours (1675), à unifier le fonctionnement de ces deux pronoms à la seule référence au [*Non-humain*] :

1) J'ai lu Malherbe et Théophile, ils ont tous deux connu *la nature*<sup>1</sup>, avec cette différence, que le premier d'un style plein et uniforme montre tout à la fois ce qu'elle a de plus beau et de plus noble, de plus naïf et de plus simple : il *en* fait la peinture ou l'histoire. L'autre sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale, tantôt charge ses descriptions, s'appesantit sur les détails ; il fait une anatomie ; tantôt il feint, il exagère, il passe le vrai dans *la nature* ; il *en* fait le roman.

(La Bruyère, Les Caractères, Des ouvrages de l'esprit, 1696, p. 140)

2) Un homme d'esprit et d'un caractère simple et droit peut tomber dans *quelque piège*, il ne pense pas que personne veuille lui *en* dresser, et le choisir pour être sa dupe : cette confiance le rend moins précautionné, et les mauvais plaisants l'entament par cet endroit.

(La Bruyère, Les Caractères, Du mérite personnel, 1696, p. 170)

3) Le voilà accablé d'une mortelle douleur. Il ne peut souffrir l'effroyable idée de voir tout ce qu'il aime entre les bras d'un autre ; et son amour au désespoir lui fait trouver un moyen de s'introduire dans *la maison de sa Bergère*, pour apprendre ses sentiments et savoir d'elle

 $<sup>^1</sup>$  Tout au long de ce travail, les pronoms anaphoriques adverbiaux en et y ainsi que leurs antécédents seront orthographiés dans les exemples en **gras** et en *italique* 

la destinée à laquelle il doit se résoudre. Il y rencontre les apprêts de tout ce qu'il craint ; il y voit venir l'indigne rival que le caprice d'un père oppose aux tendresses de son amour.

(Molière, Le Malade imaginaire, 1673, AII, S5)

### 4) Argan.

N'est-ce pas votre intention, Monsieur, de le pousser à *la cour*, et d'y ménager pour lui une charge de médecin?

(Molière, Le Malade imaginaire, 1673, AII, S5)

Dans chacun de ces énoncés, les pronoms adverbiaux anaphoriques *en* et *y* renvoient, comme l'exige la norme, à un antécédent ayant le trait sémantique [*Nonhumain*]. Dans les énoncés (1) et (2), *en* reprend respectivement *la nature* et *quelque piège* situés tous les deux dans le contexte linguistique antérieur. Dans les énoncés (3) et (4), chacune des occurrences du pronom adverbial *y* renvoie à une localisation spatiale facilement repérable dans le contexte gauche, *la maison de sa Bergère* dans (3) et *la cour* dans (4). Rattacher les pronoms adverbiaux *en* et *y* à un antécédent contextuel [*Nonhumain*] témoigne, certes, du respect accordé aux exigences de netteté et de clarté lors de la gestion des pronoms anaphoriques, mais au sein de l'usage les déviations à la norme persistent et certains remarqueurs le font eux-mêmes en énonçant que ces deux pronoms peuvent reprendre un antécédent classifié [*Humain*].

## b- La transgression d'une règle au sein de l'usage

La catégorisation sémantique des pronoms anaphoriques classe les pronoms adverbiaux *en* et *y* parmi les termes de reprise réservés à la référence au [*Non-humain*]. Cette classification instaurée et exigée par la majorité des remarqueurs classiques connaît rapidement des déviations et certains remarqueurs autorisent la reprise des antécédents classifiés et [*Humains*] par les pronoms adverbiaux *en* et *y*. En parlant du statut référentiel de *en* et *y*, Chifflet (1659) tolère que *en* réfère à un antécédent ayant le trait sémantique [*Humain*]:

« y n'est jamais relatif des personnes, mais seulement des choses et des lieux. En est une particule, qui se rapporte à quoy que ce soit, aux personnes, aux choses, aux lieux. » (Chifflet, L., 1659: 77).

Dans l'usage, les écrivains emploient indifféremment *en* et y pour renvoyer à l' [*Humain*] comme au [*Non-humain*] :

#### 5) Trissotin.

Ma gloire est établie ; en vain tu la déchires.

### Vadius.

Oui, oui, je te renvoie à *l'auteur des Satires*.

## Trissotin.

Je t'y renvoie aussi.

(Molière, Les Femmes savantes, 1673, AIII, S3)

# 6) Argan.

Mais savez-vous, mon frère, que c'est cela qui me conserve, et que *Monsieur Purgon* dit que je succomberais, s'il était seulement trois jours sans prendre soin de moi?

#### Béralde.

Si vous n'y prenez garde, il prendra tant de soin de vous, qu'il vous envoyera en l'autre monde.

(Molière, Le Malade imaginaire, 1673, AIII, S3)

#### 7) Ariste.

Clitandre auprès de vous me fait son interprète,

Et son coeur est épris des grâces d'Henriette.

Chrysale.

Quoi, de ma fille?

Ariste.

Oui, Clitandre en est charmé,

Et je ne vis jamais amant plus enflammé.

(Molière, Les Femmes savantes, 1673, AII, S3)

#### 8) Chrysale.

Et je lui veux faire aujourd'hui connaître

Que ma fille est ma fille, et que j'en suis le maître

Pour lui prendre un mari qui soit selon mes vœux.

(Molière, Les Femmes savantes, 1673, AII, S9)

Dans chacun de ces énoncés, les pronoms adverbiaux *en* et *y* réfèrent, contrairement à ce que voudraient instaurer les remarqueurs et les grammairiens classiques dans l'usage, exclusivement à un antécédent ayant le trait sémantique [*Humain*]. Dans les énoncés (5) et (6), *y* reprend respectivement *l'auteur des Satires* et *Monsieur Purgon*. Dans les énoncés (7) et (8), *en* renvoie à *Henriette* et *ma fille*. Cette transgression de la norme est perceptible chez la majorité des écrivains du XVIIème siècle qui, vu la fragilité des règles censées restreindre la liberté dans l'usage des pronoms adverbiaux *en* et *y*, emploient indifféremment ces deux pronoms pour représenter l' [*Humain*] comme le [*Non-humain*].

#### 2- Rapports anaphoriques ambigus : rattachements référentiels ambigus

Comme l'opposition sémantique [Humain] / [Non-humain] « n'est [en français classique] ni régulière ni stable » (Pinchon, 1972: 79), la résolution de certains rapports anaphoriques, en termes de rattachement référentiel de l'expression anaphorique à son propre antécédent, reste difficile à établir. La désambiguïsation de certains rapports anaphoriques est due également à la concurrence référentielle entre plusieurs antécédents présents pour le même marqueur anaphorique.

## a- L'ambiguïté référentielle au sein des textes du XVIIème siècle

L'ambiguïté référentielle au sein des textes du XVIIème siècle réside en particulier dans l'impossibilité de rattacher un pronom anaphorique à son propre antécédent. La gestion des pronoms anaphoriques dans les textes de cette période nous a permis de constater que l'indétermination sémantique entre les traits sémantiques [Humain] / [Non-humain] de l'antécédent de certains pronoms anaphoriques et la concurrence référentielle entre plusieurs antécédents présents pour le même terme de reprise sont les deux principales sources d'ambiguïté référentielle au sein des textes classiques :

9) Le philosophe consume *sa vie* à observer *les hommes*, et il use ses esprits à *en* démêler les vices et le ridicule ; s'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur, que pour mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout le jour nécessaire.

(La Bruyère, Les Caractères, Des ouvrages de l'esprit, 1696, p. 137)

10) Lorsqu'il était petit, il n'a jamais été ce qu'on appelle mièvre et éveillé. On le voyait toujours doux, paisible, et taciturne, ne disant jamais mot, et ne jouant jamais à tous ces petits jeux que l'on nomme enfantins. On eut toutes les peines du monde à lui apprendre à lire, et il avait neuf ans, qu'il ne connaissait pas encore ses lettres. « Bon, disais-je en moimême, les arbres tardifs sont ceux qui portent les meilleurs fruits ; on grave sur *le marbre* bien plus malaisément que sur *le sable* ; mais les choses *y* sont conservées bien plus longtemps, et cette lenteur à comprendre, cette pesanteur d'imagination, est la marque d'un bon jugement à venir.

(Molière, Le Malade imaginaire, 1673, AII, S5)

Dans l'énoncé (9), l'ambiguïté référentielle est due à la capacité du pronom adverbial y, censé renvoyer au [Non-humain], de reprendre l'un des deux antécédents concurrents sa vie ou les hommes appartenant à deux classes sémantiques différentes. L'emploi libre des pronoms adverbiaux là où le français moderne recourt aux pronoms personnels compléments disjoints pour renvoyer à l' [Humain] ne permet pas toujours l'intelligibilité du message. Faut-il alors rattacher le pronom y à l'antécédent sa vie, ce que la norme exige lors de la gestion des pronoms adverbiaux anaphoriques en et y, ou à l'antécédent [Humain] les hommes qui lui aussi jouit d'une saillance¹ locale élevée ? Dans ce deuxième cas, en s'emploie à la place du pronom personnel complément disjoint d'eux.

Dans l'énoncé (10), un autre cas d'ambiguïté référentielle se présente. Pour le même terme de reprise, à savoir y, deux localisations spatiales concurrentes se présentent *le marbre* et *le sable*, pouvant constituer chacune à son tour l'antécédent approprié pour ce marqueur anaphorique. Pour désambiguïser cet énoncé, les remarqueurs et les grammairiens du XVIIème siècle recrutent, sur la base du principe de proximité, l'antécédent le plus proche du pronom de reprise. Dans ce cas, le GN *le sable* serait l'antécédent visé par le pronom adverbial y. Ce principe de sélection de l'antécédent lors d'une ambiguïté référentielle entre plusieurs antécédents présents pour le même pronom anaphorique s'avère peu fiable étant donné que le deuxième antécédent concurrent peut jouir du même degré de saillance que l'antécédent le plus proche du terme de reprise et constituer ainsi l'antécédent visé par le pronom ambigu. Dans ce sens, choisir entre deux antécédents concurrents présents au sein du même énoncé devrait intégrer d'autres modes de recrutements outre le principe de proximité largement prôné par les remarqueurs et les grammairiens classiques et sur lequel ces derniers se fondent lors de la résolution des rapports anaphoriques ambigus.

Ces deux cas d'ambiguïté référentielle assez répandus au sein des textes du  $XVII^{\text{ème}}$  siècle confère à *en* et y un statut particulier quant à leur rattachement référentiel à un antécédent facilement localisable.

# b- En et y source d'ambiguïté référentielle au sein des textes classiques

Au sein des textes du XVII ème siècle, rattacher un pronom anaphorique, quelle que soit sa catégorie, à un antécédent facilement repérable s'avère une tâche qui suggère différents niveaux d'interprétations référentielles. C'est essentiellement dans le cas où plusieurs antécédents concurrents se présentent comme candidats potentiels éligibles par le marqueur anaphorique ambigu. Pour *en* et y anaphoriques, leur rattachement à un antécédent textuel précédemment mentionné ne tient pas compte, comme ne l'avons déjà démontré, du trait sémantique de leur antécédent. Ils renvoient indifféremment à l'[Humain] comme au [non-humain] tout au long du siècle :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur la notion de saillance, voir Nathalie Fournier « Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent », in *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, 1998,Textes édités par Janine Baudry et Philippe Caron, PULIM.

11) On a dit en latin qu'il coûte moins cher de haïr que d'aimer ; ou, si l'on veut, que l'amitié est plus à charge que la haine : il est vrai qu'on est dispensé de donner à *ses ennemis* ; mais ne coûte-t-il rien de s'*en* venger ? ou s'il est doux et naturel de faire du mal à ce que l'on hait, l'est-il moins de faire du bien à ce qu'on aime ?

(La Bruyère, Les Caractères, Du cœur, 1696, p. 214)

12) À mesure que la faveur et les grands biens se retirent d'*un homme*, ils laissent voir en lui le ridicule qu'ils couvraient, et qui y était sans que personne s'en aperçût.

(La Bruyère, Les Caractères, Des biens de fortune, 1696, p. 261)

Dans les énoncés (11) et (12), *en* et *y* renvoient chacun à son tour à un antécédent [*Humain*], à savoir *ses ennemis* dans (11) et *un homme* dans (12). Même si l'emploi de *en* et *y* dans ces deux exemples s'écarte de la norme établie au cours du XVII<sup>ème</sup> siècle restreignant la référence de ces deux pronoms au [*Non-humain*], l'assignation du pronom anaphorique à son propre antécédent ne pose aucun problème étant donné qu'il n'y a pas d'antécédents concurrents qui peuvent prétendre au rôle d'antécédent pour chacun de ces deux marqueurs anaphoriques.

Toutefois, la situation n'est pas toujours pareille. Ayant pour antécédent un GN ayant le trait sémantique [Humain] ou [Non-humain], en et y sont le plus souvent source d'ambiguïté référentielle au sein des textes classiques. Cette ambiguïté référentielle est due en particulier à la capacité de chacun de ces deux pronoms de représenter à la fois l' [Humain] et le [Non-humain] sans aucune restriction. Le lecteur des textes classiques se trouve souvent face à des calculs référentiels conflictuels. Autrement dit, le même pronom anaphorique peut désigner, au sein du même énoncé, deux antécédents appartenant chacun à une classe sémantique :

13) Ce n'est point assez que *les mœurs du théâtre* ne soient point mauvaises, il faut encore qu'elles soient décentes et instructives ; il peut y avoir *un ridicule* si bas et si grossier, ou même si fade et si indifférent, qu'il n'est ni permis au poète d'y faire attention, ni possible aux spectateurs de s'*en* divertir.

(La Bruyère, Les Caractères, Des ouvrages de l'esprit, 1696, p. 146)

Dans l'énoncé (13), *en* et *y* sont ambigus. Faut-il les rattacher à l'antécédent le plus proche *un ridicule* appartenant à la classe sémantique des [*Humains*] ou au premier antécédent concurrent *les mœurs du théâtre* ayant le trait sémantique [*Non-humain*] et jouissant du même degré de saillance que le deuxième antécédent ?

Ce type de rapport conflictuel entre deux antécédents concurrents, appartenant à la même classe sémantique ou ayant des traits sémantiques différents, présents pour le même marqueur anaphorique intervient directement sur l'intelligibilité du message et suggère d'autres processus interprétatifs, outre l'approche textuelle de l'anaphore largement prônée tout au long du XVIIème siècle, pour localiser le bon antécédent visé par le pronom anaphorique ambigu :

14) *Arrias* a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi, c'est un homme universel, et il se donne pour tel ; il aime mieux mentir que de se taire ou de paraître ignorer quelque chose : on parle à la table d'*un Grand d'une cour du Nord*, il prend la parole, et l'ôte à ceux qui allaient dire ce qu'ils en savent ; il s'oriente dans cette région lointaine comme s'il en était originaire ; il discourt des mœurs de cette cour, des femmes du pays, de ses lois et de ses coutumes ; il récite des historiettes qui *y* sont arrivées, il les trouve plaisantes et il en rit le premier jusqu'à éclater.

(La Bruyère, Les Caractères, De la société et de la conversation, 1696, p. 230)

Dans l'énoncé (14), le pronom y, employé le plus souvent selon la norme pour représenter le lieu, est susceptible d'anaphoriser l'un des deux antécédents concurrents appartenant à la classe sémantique des [Humains] Arrias, thème de l'énoncé, et un Grand d'une cour du Nord. L'ambiguïté référentielle, au sein de cet énoncé, ne peut pas être résolue sur la base de l'approche textuelle de l'anaphore qui recrute l'antécédent le plus proche un Grand d'une coure du Nord compte tenu que le premier antécédent concurrent Arrias, thème de l'énoncé, jouit, lui aussi, d'une forte accessibilité référentielle. Ce rapport conflictuel entre deux antécédents ayant le trait sémantique [Humain] et présents pour le même marqueur anaphorique nécessite le recours à d'autres modes de recrutement plus spécifiques, basés sur le degré d'accessibilité des antécédents mis en concurrence.

#### Conclusion

Travailler sur le conflit au sein du discours, c'est revoir de plus près l'organisation des mots qui ne sont autres que source de « conflit ». Ce travail portant sur le fonctionnement référentiel des pronoms adverbiaux en et y au sein des textes classiques nous a permis de démontrer que ces deux pronoms, dans leur acception anaphorique, posent problème pour le lecteur moderne lorsqu'il s'agit de les rattacher à un antécédent textuel. C'est essentiellement dans le cas où plusieurs antécédents concurrents se présentent comme candidats potentiels pour chacun de ces deux pronoms. Ce type d'ambiguïté est dû à la capacité de ces deux termes de reprise de reprendre, indifféremment, un antécédent [Humain] ou [Non-humain]. Dévier la norme établie et communément admise, c'est instaurer indûment des rapports anaphoriques conflictuels lorsqu'il s'agit de rattacher les pronoms adverbiaux en et y à un antécédent contextuel. Dans ce sens, il convient de préciser que l'approche textuelle de l'anaphore s'avère peu fiable dans certaines situations référentiellement ambiguës dans la mesure où le bon antécédent n'est pas toujours le GN le plus proche de l'expression anaphorique pronominale. Résoudre ces conflits avant tout d'ordre référentiel devrait intégrer d'autres processus interprétatifs plus spécifiques.

#### **Bibliographie**

Auran, C., 2004, Prosodie et anaphore dans le discours en anglais et en français : cohésion et attribution référentielle, Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille, Université de Provence.

Blanche-Benveniste, C., et al., 1997, Grammaire du français contemporain, Paris, Larousse.

Bouhours, D., 1675, Remarques nouvelles sur la langue française, Troisième édition, Paris, Sébastien Marbre-Cramoisy.

Buffier, C., 1709, Grammaire française sur un plan nouveau, avec un traité de la prononciation des e, et un abrégé des règles de la poésie française, Paris.

Chifflet, L., 1659, Essai d'une parfaite grammaire de la langue française, Anvers.

De Wailly, F. N., 1776, Principes généraux et particuliers de la langue française, Paris.

Dupuy-Parant, E., 2006, La Continuité référentielle en moyen français : règles syntactico-sémantiques, Thèse de Doctorat, Université Du Maine.

Flaubert, G., 1869, L'Education sentimentale, Michel Lévy frères.

Fournier, N., 1998, « Norme et usage de l'anaphore pronominale en français classique : principe de proximité et principe de saillance du référent », in *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Textes édités par Janine Baudry et Philippe Caron, PULIM.

Fournier, N., 1998, « Les termes en qu- et l'opposition animé/inanimé », *L'information grammaticale*, 78, pp. 4-12.

Frantext : base textuelle, ATILF-CNRS et Université de Lorraine.

Kleiber, G., 1994, Anaphores et pronoms, Duculot.

La Bruyère, J. De, 1696, Les Caractères, Paris, Estienne Michallet.

Maillard, M., 1974, « Essai de typologie des substituts diaphoriques [Supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore] », *Langue française*, 21, pp. 55-71.

Maupas, Ch., 1607, *Grammaire et syntaxe française*, Orléans, Olivier Boynard et Jean Nyon, Reprod. Genève, Slatkine reprints, 1973.

Molière, 1673, Le Malade imaginaire, Petits Classiques Larousse.

Molière, 1673, Les Femmes savantes, Paris : Garnier.

Oudin, A., 1632, Grammaire française rapportée au langage du temps, dernière édition (1648), Paris. Pinchon J., 1972, « Histoire d'une norme, emploi des pronoms « lui », « eux », « elle(s) », « en », « y » », Langue française, 16.

Reboul, A., 1989b, « Pragmatique de l'anaphore pronominale », Sigma, 12/13, pp. 197-231.

Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, Pans, PUF, 4e édition mise à jour, 1998.

Ruwet, N., 1990, « En et y : deux clitiques pronominaux antilogophoriques », *Langages*, 97, pp. 51-81.

Sabio, F., 2011, « Les pronoms clitiques et l'expression du lieu : l'usage de *en* et y dans le français contemporain, *Université de Provence*, équipe DELIC.

Trouilleux, F., 2001, *Identification des reprises et interprétation automatique des expressions pronominales dans les textes en français*, Thèse de doctorat, Universite de Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Vaugelas, C., Favre De, 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, Veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit, édition De J. Streicher, Paris, Droz, 1934.

Veland, R., 1996, Les marqueurs référentiels celui-ci et celui-là. Structure interne et déploiement dans le discours direct littéraire, Droz, Genève-Paris.

Willems, D., 1976, « Pinchon (Jacqueline). Les pronoms adverbiaux *en* et y. Problèmes généraux de la représentation pronominale », *Revue belge de philologie et d'histoire*, V. 54, 3, p. 894-895.

Zribi-Hertz, A., 2000, «Les pronoms forts du français sont-ils [+animés]? Spécification morphologique et spécification sémantique », In M. Coene, W. De Mulder, P. Dendale, Y. d'Hulst (eds.), *Traiani Augusti vestigia pressa sequamur. Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Milan: Unipress, pp. 663-680.